Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique nationale sur le cancer

Description

La statistique nationale sur le cancer délivre des informations sur l'état et l'évolution de la mortalité et de l'incidence du cancer en Suisse. Il s'agit d'une statistique de synthèse qui reprend les données des sources existantes. Différents indicateurs sont présentés par localisation cancéreuse pour décrire l'importance du cancer.

Disponible depuis:
1983 (à l'Institut NICER), 1998 à l'OFS

Caractères relevés:
Décès par cancer (CIM-10) / nouveaux cas de cancer (CIM-O-3), par:

- âge
- sexe
- canton de résidence (domicile civil)

Méthodologie

Statistique de synthèse, basée sur:

- Les registres cantonaux et intercantonaux des tumeurs (RCT) couvrant les cantons suivants: AG (2013), AR/AI (1980), BE (2014), BS/BL (1981), FR (2006), GE (1970), GL (1992), GR (1989), JU (2005), LU (2010), NE (1974), OW/NW (2011), SG (1980), TG (2012), TI (1996), UR (2011), VD (1974), VS (1989), ZG (2011), ZH (1980); voir la carte des registres du cancer en Suisse
- Le Registre suisse du cancer de l'enfant (RSCE)
- La Statistique des causes de décès (CoD) (OFS)
- La Statistique de la population et des ménages (STATPOP) (OFS) et, jusqu'à l'année 2010 incluse, la Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) (OFS)

Degré de régionalisation:
Régions linguistiques

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année civile

Qualité des données statistiques:
Pour les données d'incidence, la couverture est complète pour la Suisse romande et le Tessin depuis 2006, mais lacunaire en Suisse alémanique. Les tendances publiées peuvent être affectées par l'entrée en fonction progressive des registres des tumeurs, et par la situation des bases légales régissant l'enregistrement des tumeurs variable d'un canton à l'autre. Pour plus de détails, se reporter à "Qualité des données d'incidence". Pour la statistique des causes de décès, les causes de décès des personnes mortes à l'étranger sont souvent inconnues. Pour ces 2 statistiques, des modifications dans la classification internationale des maladies (CIM) et de la classification internationale de l'oncologie (CIM-O) sont apportées environ tous les 10 à 20 ans ce qui cause des ruptures dans les séries chronologiques. Ainsi une révision a eu lieu en 1995 avec le passage de la CIM-8 à la CIM-10 et l'adaptation des règles de codification au standard international. Grâce à la standardisation par l'Organisation mondiale de la santé, les données sont comparables.

Bases légales

La loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (RS 431.01)

Organisation

OFS, en collaboration avec l'Institut NICER, les RCT et le RSCE

Elodie Roy
+41 58 46 36921
elodie.roy@bfs.admin.ch

Service d'information: +41 58 463 67 00
gesundheit@bfs.admin.ch